



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} février 2023

AGIPI : résultats de l'année 2022

AGIPI enregistre la 1 000 000^e adhésion à ses contrats d'assurance. En assurance-vie, AGIPI affiche une performance de 3,3 % pour le FONDS Agipi Euro Croissance et un rendement de 2,05 % pour le FONDS Agipi en euros.

En 2022, AGIPI atteint 1 000 000 d'adhésions à ses contrats, avec 146 716 nouvelles souscriptions. L'atteinte de ce seuil symbolique conforte les convictions d'AGIPI et prouve que sa vision différente de l'assurance répond aux attentes des assurés :

- une assurance associative, au service de ses adhérents ;
- une assurance qualitative et innovante, avec des évolutions de garanties régulières pour accompagner les besoins des adhérents dans un contexte d'évolution permanente de leur mode de travail ;
- une association engagée pour les causes sociales, sociétales ou environnementales importantes pour ses adhérents.

Les chiffres clés de l'association au 31 décembre 2022

- **705 485 adhérents** à l'association, avec **88 908 nouveaux adhérents** en 2022 (26 % de plus qu'en 2021).
- **1 009 799 adhésions** à l'association, avec **146 716 nouvelles souscriptions** en 2022 (17 % de plus qu'en 2021).
- **Un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros**, en hausse de 3 %, tiré par l'épargne-retraite (+ 2 %) et la prévoyance (+ 6 %).
- **L'épargne sous gestion s'élève à 20,7 milliards d'euros**, en hausse de 1 %.

Résultats des contrats AGIPI

Epargne-Retraite

En assurance-vie, AGIPI voit le chiffre d'affaires de son contrat CLER augmenter de 11 %. Il atteint 1,0 Md €.

En retraite complémentaire, le FAR PER reste un contrat de référence du marché des PER individuels avec plus de 0,9 Md € collectés en 2022.

Les contrats d'Epargne-Retraite d'AGIPI comptent 511 319 adhésions, pour un chiffre d'affaires de 2,2 Md € et des provisions mathématiques de 20,7 Md €.

Prévoyance

En Prévoyance, le CAP AGIPI, contrat historique destiné aux professionnels, franchit le seuil des 30 000 nouvelles adhésions (31 717, + 17 %).

En Assurance Emprunteur, AGIPI a su tirer parti de la dynamisation du marché par la loi Lemoine. Avec 64 617 nouvelles adhésions, le contrat AGIPI Emprunteur enregistre une progression de 29 %.

AGIPI compte 498 315 adhésions en prévoyance et santé pour 0,5 Md € de cotisations d'assurance.

À propos d'AGIPI : créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 705 485 adhérents, 1 009 799 adhésions et enregistre 2,7 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2022 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} février 2023



Les faits marquants de l'année 2022

Assurance emprunteur et loi Lemoine

L'offre d'assurance emprunteur a été revue pour s'adapter au contexte de dynamisation de marché par la loi Lemoine. L'agilité et la qualité du contrat AGIPI Emprunteur ont permis d'enregistrer une nouvelle année de forte croissance avec près de 65 000 affaires nouvelles.

Épargner et préparer sa retraite de façon diversifiée et toujours responsable

Parmi les pionnières sur le sujet ESG, la gestion de l'épargne des contrats AGIPI est résolument orientée vers l'investissement socialement responsable. A fin 2022, près de 90 % des encours en unités de compte sont gérés sous label ISR, conformément aux objectifs annoncés.

François Pierson commente : « *En épargne, nous rendons nos offres toujours plus responsables, avec notamment 36 unités de comptes labellisées ISR à ce jour. Nous permettons à nos adhérents de contribuer à la transition écologique par leurs investissements.* »

S'engager aux côtés des femmes

En 2022, AGIPI a réuni plus de 3 000 adhérents lors de ses manifestations, parmi lesquelles figurent des soirées de mise à l'honneur de femmes engagées. Elles ont partagé leur témoignage inspirant issu des domaines sociaux, sportifs ou encore du monde entrepreneurial. Plus particulièrement, AGIPI a valorisé les jeunes créatrices de start-up à l'occasion du « Grand prix AGIPI pour un monde durable ».

Les taux 2022 des contrats d'assurance-vie

FONDS Agipi Euro Croissance : performance de 3,30 %, avec un encours de 1,1 Md € au 31 décembre 2022

La performance* du FONDS Agipi Euro Croissance atteint 3,30 % net de frais de gestion du contrat et hors prélèvements sociaux.

François Pierson commente : « *Il y a six ans, nous avons intégré l'euro-croissance à nos contrats. Véritable atout dans notre gamme, sa réactivité importante lui permet de bénéficier plus rapidement de la hausse des taux. Nous ajouterons en 2023 de nouvelles unités de compte « fonds structurés » à nos contrats, des fonds qui suivent de très près les opportunités qu'offrent les conditions économiques du moment avec une garantie partielle du capital.* »

* A noter : les performances sont fonction de la fréquence des versements. Avant l'échéance de la garantie, les montants investis peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.

FONDS Agipi en euros : rendement de 2,05 %, avec un encours de 13,6 Md € au 31 décembre 2022

Assurance-vie et capitalisation : le taux de rendement du fonds en euros pour les contrats CLER et CLEF est de 2,05 % pour 2022, net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux, à la faveur d'une reprise dans les réserves du contrat d'un montant de 47 M €.

Retraite : le taux de rendement du fonds en euros pour les contrats FAR PER et FAR est de 2,00 % net de frais de gestion après prise en compte des résultats techniques des rentes et dotation aux provisions de rentes et à la faveur d'une reprise au report à nouveau.

Le report à nouveau du FONDS Agipi s'élève à 4,32 % des provisions mathématiques.

François Pierson commente : « *Le report à nouveau a pleinement joué son rôle en soutenant, avec une reprise, le rendement de cette année. A un niveau de 4,32 % des provisions mathématiques, il reste à un niveau suffisant pour les années futures.* »

À propos d'AGIPI : créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 705 485 adhérents, 1 009 799 adhésions et enregistre 2,7 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2022 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur [agipi.com](https://www.agipi.com)   YouTube